

2^{ème} Baromètre Mondial Assistance

« Vacances d'hiver » (15 décembre 2008 au 15 mars 2009), Mondial Assistance dévoile les destinations favorites des Européens* qui prennent l'avion

Paris, le 26 janvier 2009 – Vers où les Européens volent-ils ces prochaines semaines ? Ce classement est fondé sur l'analyse de 346 106 contrats d'assurance voyage souscrits jusqu'au 5 décembre 2008 sur les sites internet des compagnies aériennes européennes, clientes de Mondial Assistance, pour des vols prévus entre le 15 décembre et le 15 mars 2009 sur Internet.

« e-Magin, notre plate-forme e-commerce est utilisée par plusieurs centaines de sites de compagnies aériennes, tour operators et agences de voyages en ligne. Nous disposons ainsi d'un point de vue unique sur les voyages aériens en Europe et dans le monde, » commente Erick Morazin, Directeur des Ventes Internationales de Mondial Assistance.

Royaume-Uni et Espagne au coude à coude

Parmi les 7 pays européens étudiés en détail, seul l'Allemagne place un pays étranger (l'Espagne) en tête du classement. Le raccourcissement des distances est probablement proportionnel à la réduction du budget vacances. Globalement, le Royaume Uni et l'Espagne sont les deux destinations les plus courues et accueillent chacune 17% des Européens qui voyagent en avion pour des vacances d'assez longue durée (9 jours en moyenne). Avec 11%, l'Italie occupe la troisième place du palmarès avant la France en quatrième position avec 10%. Ces quatre premiers pays regroupent plus de la moitié (55%) des vols. Viennent ensuite l'Allemagne (6%), l'Irlande (4%), la Suisse, le Portugal, le Maroc (respectivement 3%) et les Etats Unis avec 2% seulement.

Des Français casaniers... loin de chez eux !

Cet hiver, plus d'un tiers des voyages des Français se déroulent en France. Métropole (28%) et Antilles (6%) cumulent 34% des départs. Guadeloupe et Martinique (3% chacun) font partie des rares destinations lointaines des Français qui privilégient de plus en plus les courtes distances.

Deuxième destination favorite, le Royaume Uni attire 9% des voyageurs peut être pour s'y perfectionner en anglais, ou profiter de soldes monstres. Le succès du pourtour méditerranéen et du soleil d'hiver sans décalage horaire se confirme : Maroc (9%), Italie (7%), Espagne (6%).

Les Etats Unis restent cependant une destination de choix pour les Français qui les fréquentent 2 fois plus que les Européens en moyenne (4% au lieu de 2% en moyenne) malgré un taux de change Euro/Dollar moins favorable que par le passé.

Globalement cet hiver, les Français profitent de séjours légèrement plus longs que la moyenne des Européens (plus de 10 jours contre un peu plus de 9 jours pour les Européens dans leur ensemble). Les Français rentrent dans la norme européenne avec 1,6 passager par voyage en moyenne.

* 7 pays sont concernés par ce baromètre : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays Bas, la Pologne et le Royaume-Uni.

Méthodologie : Analyse basée sur 346 106 polices d'assurance vendues – jusqu'au 5 décembre 2008 - avec des billets d'avion loisir sur les sites internet des compagnies aériennes européennes, clientes de Mondial Assistance, (départ entre le 15/12/2008 et le 15/03/2009). Ces polices d'assurance ont été analysées par Occurrence, une entreprise d'études marketing indépendante. Ces données ne concernent que les vols situés dans la période de départ mentionnée. Un voyage de loisir est défini comme étant d'une durée de 3 jours ou supérieur OU comprenant les week-ends OU lorsqu'au moins 3 personnes voyagent ensemble.

Un classement chamboulé pays par pays

Selon leur pays d'origine, les Européens choisissent des destinations différentes.

- Les Français voyagent en France (28%), au Royaume Uni (9%), au Maroc (9%), en Italie (7%) et plus que leurs voisins aux Etats Unis (4% au lieu de 2% en moyenne).
- Les Allemands, toujours attirés par le soleil espagnol (18%), apprécient leur pays (14%), le Royaume Uni (14%) et dans une moindre mesure l'Italie (8%).
- Les Polonais semblent vouloir pratiquer l'anglais et se rendent massivement au Royaume Uni (50%) et en Irlande (29%). Quelques vols intérieurs (10%) complètent le tiercé de leurs destinations favorites.
- Casaniers, les Espagnols sont 43% à voler vers l'Espagne. Ils sont bien moins nombreux à se rendre au Royaume Uni (16%), en Italie (11%) et en France (6%).
- Les Néerlandais sont toujours friands de l'Espagne (24%). Mais ils sont aussi nombreux à se rendre au Royaume Uni (10%) en Italie (9%) et semblent plus attirés que leurs voisins par l'Autriche (6%).
- Les Britanniques sont 22% à partir en vacances dans le Royaume Uni, 19% privilégient l'Espagne, 9% la Suisse et 8% la France.
- Les Italiens sont 28% à visiter leur pays. 17% se rendent au Royaume Uni, 16% en Espagne, et 10% en France.

**Contact : Rumeur publique,
Pauline Florentin, Stéphanie Muthélet : 01 55 74 52 00
Mondial Assistance : presse@mondial-assistance.com**

Mondial Assistance : une intervention toutes les 3 secondes, partout dans le monde.

Leader international de l'Assistance, de l'Assurance voyage et des services aux personnes, le Mondial Assistance compte aujourd'hui plus de 9 356 salariés parlant près de 40 langues différentes et travaille dans le monde entier avec un réseau de 400 000 prestataires et 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4 % de la population mondiale. Les services du groupe sont proposés sur les cinq continents. Mondial Assistance est membre de Allianz Group. www.mondial-assistance.com

Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.

* 7 pays sont concernés par ce baromètre : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays Bas, la Pologne et le Royaume-Uni.

Méthodologie : Analyse basée sur 346 106 polices d'assurance vendues – jusqu'au 5 décembre 2008 - avec des billets d'avion loisir sur les sites internet des compagnies aériennes européennes, clientes de Mondial Assistance, (départ entre le 15/12/2008 et le 15/03/2009). Ces polices d'assurance ont été analysées par Occurrence, une entreprise d'études marketing indépendante. Ces données ne concernent que les vols situés dans la période de départ mentionnée. Un voyage de loisir est défini comme étant d'une durée de 3 jours ou supérieur OU comprenant les week-ends OU lorsqu'au moins 3 personnes voyagent ensemble.